

PRÉFET D'EURE-ET-LOIR

PREFECTURE

Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques
Bureau des Elections et de la Réglementation
Affaire suivie par : Odile GASMI
Tél. : 02.37.27.70.58
Fax : 02.37.27.72.57
Mél : Odile.gasmi@eure-et-loir.gouv.fr

ARRETE N°Préf-DRLP-BER 15- 10/22
Modification de l'arrêté n° 2005-0181 du 28 février 2005
aérodrome privé
à CHAMPROND en GATINE

Le Préfet d'EURE et LOIR,
Officier de la Légion d'Honneur,

Vu le Code de l'Aviation Civile ;

Vu les articles 78 et 119 du Code des Douanes ;

Vu l'arrêté du Ministre des Travaux Publics et des Transports en date du 11 octobre 1960, fixant la composition du dossier à joindre à une demande d'autorisation de créer un aérodrome et notamment l'article 3 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2005-0181 du 28 février 2005 portant création de l'aérodrome privé situé sur le territoire de la commune de Champrond en Gâtine ;

Vu le courrier du 28 septembre 2015 de M. Guy WARDAVOIR demandant d'ajouter un pilote sur la liste des pilotes autorisés à utiliser son aérodrome privé ;

Sur proposition de M. le Directeur de Cabinet de la Préfecture d'Eure et Loir ;

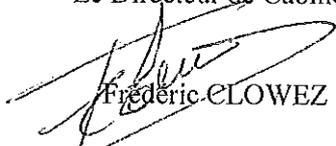
ARRETE

ARTICLE 1ER:-L'arrêté préfectoral n° 2005-0181 du 28 février 2005 est complété par l'annexe n°18.

ARTICLE 2 – M. le Directeur de Cabinet de la Préfecture, Mme la Sous-Préfète de NOGENT le ROTROU, M. le Maire de CHAMPROND en GATINE, M. le directeur zonal de la Police aux Frontières de la zone Ouest à Rennes, M. le directeur de la sécurité de l'Aviation Civile Ouest, M. le Directeur Régional des Douanes, M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie d'Eure et loir sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté dont copie sera transmise à M. Guy WARDAVOIR.

Fait à CHARTRES, le 14 octobre 2015

le Préfet
Pour le Préfet,
Le Directeur de Cabinet,


Frédéric CLOWEZ



Annexe 18

Liste complémentaire des pilotes autorisés à utiliser l'aérodrome privé

de CHAMPROND EN GATINE

43- M. John BONVIN

Licence : n°CH.FCL.19508

Appareil : CF300 Blackshape- immatriculé C-IKLO